Différents aspects liés à la session plénière du Comité National et plus généralement à la situation générale de la recherche française ont été discutés par la Section 17 « Système solaire et Univers lointain » lors de sa réunion de printemps. Les points suivants ont en particulier été évoqués :

- Rôle du CNRS, de l'INSU et du Comité National
 - Il faut clarifier les fonctions d'opérateur de recherche du CNRS et l'articulation avec les Instituts. Le contrat Etat-CNRS ne peut pas seulement être un contrat d'objectifs à remplir par le CNRS.
 - La stratégie d'ensemble du CNRS, ainsi que la stratégie des disciplines au sein du CNRS, doivent être des stratégies scientifiques. Ce doit être un élément dominant des décisions de contractualisation. L'INSU, appuyé sur les Sections, les Commissions Spécialisées et les Programmes Nationaux, définit une stratégie d'ensemble et des priorités (« les enjeux de demain »), et gère une communauté.
 - Le CNRS doit garder une organisation scientifique forte et une forte capacité d'intervention, en particulier en terme de ressources humaines dans les UMR. Ceci est particulièrement critique dans notre discipline, dont les infrastructures sont pour beaucoup de très grands projets fortement internationalisés. Cela nécessite, comme expliqué ci-dessus, l'élaboration d'une stratégie et de priorités au niveau national et une gestion d'ensemble de la communauté pour garder notre place dans le concert des collaborations internationales, qui est aussi fortement compétitif.
 - Il faut rappeler avec force, une fois de plus, que le Comité National de la Recherche Scientifique inclut des collègues de tous horizons dans ses discussions de la stratégie, et que c'est l'instance qui permet à la communauté scientifique d'être impliquée dans le dispositif. La communauté ne se résume pas à des individus à la recherche de moyens qui proposent des projets, se font évaluer, demandent des promotions, ... Elle doit être partie prenante du processus de définition des stratégies, et le Comité National est la seule instance représentative de l'ensemble de la communauté.
 - Un volant significatif de postes de chercheurs et d'ITA est un élément fondamental de la capacité d'intervention du CNRS dans les laboratoires, et la mise en place des chaires est particulièrement problématique si elle diminue la capacité d'intervention propre du CNRS. Il faut ré-insister sur l'importance du rôle des ITA, qui sont des acteurs majeurs des projets de la discipline, y compris les administratifs, les documentalistes et les informaticiens. Le caractère pérenne de certains savoir-faire est absolument crucial pour la compétitivité des équipes.
 - La stratégie du CNRS doit évidemment s'articuler avec celles des organismes partenaires (Universités, CNES dont le rôle est fondamental pour notre discipline comme pour d'autres, CEA, ...) mais une stratégie nationale est indispensable vu le contexte dans lequel travaille la discipline. Les processus à mettre en place sont en partie à réinventer dans le nouveau contexte.
- La Section réaffirme le rôle de l'UMR comme brique fondamentale du système de recherche avec en particulier un rôle d'élaboration d'une stratégie de recherche dans le contexte local, s'appuyant sur le contexte national et international, et mise en œuvre

- de compromis. Ce rôle doit être fortement réaffirmé dans le contexte de l'évolution rapide du système de recherche. Les disparités locales dans les interactions CNRS/Universités peuvent conduire à des situations préoccupantes qui doivent être identifiées et améliorées.
- Le rôle fondamental des UMR est mis en cause par le fonctionnement de l'ANR qui s'adresse directement à des équipes 'ad hoc' mises en place pour un projet donné, et par l'AERES qui depuis cette année évalue les équipes (et demande aux Comités d'Evaluation de noter les différents aspects de leurs activités). La communauté astronomique a l'habitude de fonctionner sur projets et dans un contexte de forte compétition internationale. Mais la tendance à une mise en compétition des équipes est un processus destructeur à court/moyen terme. La baisse du soutien de base et la part de plus en plus importante du soutien sur projets qui réclament eux-mêmes des moyens de plus en plus importants pour fonctionner pendant leur réalisation, et pour perdurer après la fin du soutien de l'ANR, ces moyens étant à la charge des laboratoires , est un important facteur de déséquilibre pour les Unités.
- Pour ce qui concerne plus précisément le fonctionnement de l'ANR, la Section note la très forte pression sur l'ANR « blanche », dont il faut augmenter la part en pourcentage du financement. Un problème fondamental pour l'astronomie, et sans doute pour d'autres disciplines, est que l'articulation de la sélection et de l'évaluation des projets avec la stratégie d'ensemble de la discipline est difficile. De plus la durée des projets pose un problème, en particulier pour la préparation des instruments du futur qui sont des projets de longue haleine. Plus généralement, le devenir des post-doctorants embauchés sur projet pose problème, et le financement du fonctionnement pendant et après la fin des projets (par exemple pour les appareils achetés sur le budget des projets) est également problématique dans un contexte où le soutien de base des laboratoires est à un niveau faible/décroissant.
- Après deux ans de fonctionnement, il est urgent et indispensable de faire un bilan global de l'AERES quelle est la valeur ajoutée à avoir une agence spécifiquement chargée de l'évaluation ? comment la communauté doit-elle y être représentée ? quels sont les problèmes de fonctionnement ? Il est un peu tôt, pour une 'nouvelle' section, pour faire un bilan complet. Quelques éléments :
 - La notation des équipes, présentée comme une demande de la communauté, et même si elle reste interne au processus d'évaluation de l'AERES, est une évolution extrêmement préoccupante
 - La participation d'experts étrangers, qui était déjà mise en œuvre précédemment dans les comités d'évaluation, apporte un regard extérieur utile. Mais la grande proportion d'experts étrangers ignorants du système de recherche français pose un problème pour le fonctionnement même des comités (les collègues étrangers sont d'ailleurs demandeurs de nombreuses explications et clarifications) il est utopique, comme pour l'ANR, d'imaginer une évaluation décorrélée du contexte.
 - Même dans les cas où les comités de visite incluent un ITA et une discussion avec l'équipe technique de l'UMR, la création de l'AERES a fait perdre le contact direct entre élus ITA des Sections et ITA des laboratoires, ce qui pose clairement un problème, même au niveau de la pertinence de l'évaluation.
 - Voir ci-dessus les problèmes posés par l'évaluation des équipes.
- Enfin, la Section s'inquiète de la pression de plus en plus forte exercée sur les chercheurs, qui passent une fraction de plus en plus grande de leur temps à répondre à des appels d'offre (au niveau européen, national, local) et/ou à des tâches d'évaluation.

Cela a des conséquences significatives sur le potentiel de recherche. Ces conséquences doivent absolument être évaluées, et un équilibre doit d'urgence être trouvé.